http://www.comitecyclisme54.fr/spip.php?article150

Mai 2021 à vélo

- Agenda

-

Date de mise en ligne : samedi 3 avril 2021

Copyright © Comité départemental de cyclisme de Meurthe et Moselle - Tous droits réservés

PRÉSENTATION

Mai à vélo est une démarche fédératrice et festive qui a vocation à rassembler, autour du vélo, d'une part les initiatives existantes, notamment celles organisées sur le mois de mai, mais également d'inciter les organisations publiques et privées à proposer de nouveaux événements cyclables.

Mai à vélo, opération initiée par le Ministère de la Transition écologique et le Ministère des Sports en mai 2020, regroupe, au sein de sa coordination nationale, 10 institutions nationales du monde du vélo dont la Fédération Française de Cyclisme.

Elles se sont toutes rassemblées pour donner une résonance et un impact fort à cette fête du vélo, qui se déroulera sur tout le mois de mai.

L'objectif : faire du vélo un objet qui soit utilisé et adopté partout en France, par toutes et tous, tout au long de l'année.
PARTICIPEZ À CETTE démarche nationale !

QUAND ?
La première édition de l'opération Mai à vélo se tiendra du 1er au 31 mai.
En semaine, le week-end, les deux, libre à vous de déterminer le meilleur moment, en fonction de votre public.

OÙ ?
Partout en France, sur tous les territoires, des agglomérations aux plus petits villages.

POUR QUI ?
Tout le monde. Petits, grands, jeunes, anciens, valides, personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, sportifs ou sédentaires, cyclistes aguerris ou novices...

Deux conditions :
Ï L'événement doit être gratuit et ne pas avoir de visée commerciale.

Ï Il doit idéalement être accessible à tous, et dans le cas contraire, vous devrez en préciser le niveau de difficulté lorsque vous l'enregistrerez sur la plateforme Mai à vélo

Cette plateforme interactive, qui recense l'ensemble des événements Mai à vélo, vous offrira de la visibilité et permettra ainsi aux personnes souhaitant participer à cette opération de trouver l'événement le plus proche de chez eux.

PAR QUI ?
Organisations publiques ou privées, structures cyclistes, associations d'usagers, associations de personnes indépendantes ou entreprises, peuvent toutes être porteuses d'une initiative Mai à vélo.

COMMENT ?
Les possibilités sont multiples, vous trouverez ci-dessous quelques exemples pour lesquels plusieurs fiches thématiques ont été créées pour vous guider dans votre organisation.

Copyright © Comité départemental de cyclisme de Meurthe et Moselle

Ï Vélo rando / balade / parade
Ï Un parcours découverte à vélo
Ï Un atelier d'auto-réparation / atelier mécanique
Ï Un atelier pédagogique :
- Sensibilisation au port du casque et à l'importance de sécuriser son vélo
- Sensibilisation à la nécessité d'être visible
- Sensibilisation à la prévention routière...
Ï Un parcours de maîtrise du vélo (remise en selle pour petits et grands)
Ï Un atelier vélo-école
Ï Une bourse aux vélos

Par ailleurs, n'hésitez pas à vous unir avec et entre associations locales afin de vous coordonner et de proposer une immersion complète incluant plusieurs animations.

Pour vous inscrire, nous vous donnons rendez-vous sur **la plateforme Mai à Vélo (maiavelo.fr).**

Vous y retrouvez également toutes les informations utiles relatives à cette opération

Copyright © Comité départemental de cyclisme de Meurthe et Moselle